



PRÉSENTATION DU
KIT REPRÉSENTATIVITÉ
À DESTINATION DES ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES ET TERRITORIALES.

2.0



Le **kit représentativité** ([disponible sur syndicoop.fr/kit](http://syndicoop.fr/kit)), est un outil militant pour aborder les élections professionnelles dans les meilleures conditions et développer une activité chez les Ingés Cadres Techs et Maîtrises (ICTAM).

C'est un outil en évolution constante. Vous avez entre les mains la base fixe qui est régulièrement alimentée et améliorée par les retours de terrain.

Ce kit est augmenté par le numérique : il se complète par des contenus en ligne facilement accessibles et personnalisables, et la possibilité de créer votre propre boîte à outils sur mesure en fonction de vos besoins.

3
4
6
8
11

Sommaire

Le mot de la CGT

Outils et ressources

Le kit

Mode d'emploi

Dispositif territorial

LE MOT DE LA CGT ET DE SON UNION GÉNÉRALE DES INGÉS CADRES TECHS (UGICT)

La syndicalisation de masse des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise (ICTAM), pour être représentatif de tout le salariat, répond à un triple enjeu pour la CGT : développer sa représentativité, transformer les rapports sociaux dans l'entreprise, accroître le rapport de forces et gagner des droits nouveaux.

La CGT doit faire face à une double évolution du salariat. Tout d'abord, le nombre croissant d'ICTAM, qui représentent aujourd'hui environ 49 % du salariat (parfois majoritaires dans des professions ou entreprises), dû aux évolutions des technologies, à l'élévation générale des qualifications, à la sous-traitance.

Hier, les ouvriers-employés, principalement concentrés dans les grandes entreprises, sont aujourd'hui majoritairement présents dans les TPE-PME du fait de l'externalisation de la production. Le mouvement est inverse parmi les ICTAM, globalement concentrés dans les grandes entreprises, les grandes agglomérations et les sièges sociaux.

Traditionnellement présente dans les grandes entreprises, la CGT doit étendre son implantation dans les TPE-PME pour retrouver son rayonnement parmi la masse des ouvriers-employés. Dans le même temps, elle doit développer rapidement

la syndicalisation des ICTAM pour rester représentative dans les grandes entreprises. N'oublions pas que ces dernières, (sièges sociaux, communautés d'agglomérations), représentent aussi des centres stratégiques décisionnels où la CGT doit être la force incontournable.

Ce kit a pour vocation d'aider les organisations de la CGT dans le déploiement et la structuration de l'activité spécifique en direction des ICTAM. Au regard des règles de représentativité qui découlent de la loi de 2008 portant notamment sur « la rénovation de la démocratie sociale », vous trouverez des éléments vous permettant d'aborder dans les meilleures conditions les élections professionnelles dans les 2^e et 3^e collèges et/ou chez les catégories A et B dans les 3 versants de la fonction publique.

Afin d'être le plus pertinent, nous avons fait le choix d'élaborer un outil interactif et évolutif. Ainsi, vous disposez de contenus en ligne facilement accessibles et personnalisables, et la possibilité de créer votre propre boîte à outils sur mesure en fonction de vos besoins.

L'ambition est de répondre aux attentes des organisations avec des outils facilement accessibles afin qu'elles puissent contribuer au déploiement et au renforcement de la CGT.



C'EST QUOI L'UGICT-CGT ?

La nécessité de rassembler l'ensemble du salariat au sein de la CGT et de gagner de nouveaux droits pour tou-te-s, les transformations du salariat, l'essor du travail qualifié, les « contradictions hiérarchiques », sont autant d'éléments qui ont conduit la CGT à créer des organisations spécifiques pour les ingénieurs, cadre et techniciens, regroupées au sein de l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens. Organisation spécifique confédérale créée en 1963, l'Ugict-CGT agit conformément aux principes et valeurs du syndicalisme confédéré, tels qu'ils sont définis dans le préambule et le Titre 1 des statuts de la CGT. Conformément aux articles 18 et 19, l'Ugict-CGT permet aux syndiqué-e-s ICTAM de définir leurs revendications et de décider de leurs actions et de leurs modalités. Elle contribue ainsi à l'expression des convergences d'intérêts entre toutes les catégories de salarié-e-s. Aujourd'hui, plus de 80 000 ICTAM syndiqué-e-s à la CGT sont affilié-e-s à l'Ugict-CGT.

Pourquoi une activité spécifique

Les ICTAM ont un rapport spécifique au travail tant dans l'entreprise que dans les services publics. D'une part, ils sont à la fois managers et managés et/ou en situation d'expertise. Concomitamment, ils se retrouvent victimes et acteurs des politiques d'entreprises (forfaits-jours, contrats d'objectifs, restructurations...). D'autre part, ils ont un rapport spécifique à la direction et à la hiérarchie ainsi qu'au syndicalisme. Les activités syndicales ouvriers-employés et ICT sont différentes, car les entrées revendicatives liées à la place et au rôle dans le travail sont différentes. L'activité spécifique contribue à la construction des convergences et des solidarités entre les différentes catégories de salarié-e-s. C'est ce qui la différencie du syndicalisme catégoriel ou corporatif qui se concentre sur une frange du salariat et des besoins, et crée des oppositions entre les différentes composantes du salariat.

L'affiliation, c'est quoi ? Comment cela marche ?

L'affiliation permet d'assurer aux ICTAM syndiqué-e-s la qualité de vie syndicale qu'ils sont en droit d'attendre de la CGT. Elle leur permet notamment d'accéder à :

- l'abonnement, intégré à la cotisation, au journal *Options*. C'est l'assurance d'avoir chaque mois un regard spécifique sur l'actualité sociale, économique et syndicale,
- une aide juridique spécifique adaptée aux catégories ICTAM,
- des formations syndicales spécifiques aux ICTAM,
- des informations spécifiques professionnelles et/ou départementales.

Pour procéder à l'affiliation des syndiqué-e-s ICTAM, il faut d'abord veiller à ce que la case ICTAM soit bien cochée dans la fiche de renseignements individuelle dans Cogiciel. Puis lors de la déclaration des FNI et des cotisations à CoGéTise, les montants correspondant pour le nombre de syndiqués ICTAM soient déclarés dans les cases Ugict. **L'affiliation est sans incidence sur le montant de la cotisation de l'adhérent ainsi que sur les finances du syndicat. En effet, lors de la mise en œuvre de CoGéTise, il a été défini que la part revenant à l'Ugict était prélevée sur la quote-part confédérale.**

S'informer

L'Ugict-CGT a produit des supports d'informations et de revendications, souvent par thématiques, en fonction de la cible : salarié·e·s, adhérent·e·s de la CGT, organisations.

Tout public

- **Ugict.cgt.fr** : plus d'une centaine de dossiers thématiques spécifiques aux ICTAM ouverts à toutes et tous.
- **La lettre.info de l'Ugict-CGT** : électronique et grand public.

Orga

• **L'Activité Spécifique de la Semaine**, plus communément appelée l'A2S, est un bulletin d'information numérique sur l'activité spécifique en direction des organisations de la CGT. Adressée le jeudi, elle présente les dernières actualités, initiatives et outils à disposition pour vous aider dans le déploiement de la CGT chez les ICTAM.

Abonnement sur syndicoop.fr/a2s

Syndiqué·e·s

Tout·e ICTAM affilié·e à l'Ugict-CGT reçoit, en plus des publications inhérentes à tout syndiqué de la CGT, le journal Options (10 numéros/an). Il assure l'information et l'expression de la CGT en direction des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de maîtrise. Il contribue à une liaison régulière avec les syndiqué·e·s. Il est un élément du rayonnement et du développement des organisations de l'Ugict-CGT. Pour cela, il appartient à l'organisation, d'une part de procéder à l'affiliation des ICTAM syndiqués dans sa structure et d'autre part, de transmettre à l'Ugict-CGT la liste des affiliés concernés avec leurs coordonnées (mails et postales) et de porter à notre connaissance toute modification de celles-ci.

Former

La formation syndicale est un pilier essentiel pour accompagner les syndiqué·e·s dans la connaissance de l'organisation et dans la maîtrise des enjeux revendicatifs spécifiques et ainsi leur donner les moyens d'être pleinement acteurs et décideurs.

L'Ugict-CGT propose à l'ensemble des organisations de la CGT deux formations :

- « Les ICTAM dans la CGT, pourquoi ? Comment ? » : cette formation, qui s'étale sur 2 ou 3 jours, a pour vocation de permettre à tou·te·s les adhérent·e·s de la CGT d'acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour que les ICTAM s'organisent, ou pour développer une activité spécifique parmi les ingés, cadres, techs et agents de maîtrise dans leurs entreprises, leurs administrations, leurs territoires ou leurs branches.
- « Mener et gagner les élections des 2^e et 3^e collèges ».

Enfin, pour les syndiqué·e·s affilié·e·s à l'Ugict-CGT, un répertoire de formation est à leur disposition. L'objectif est de permettre :

- l'approfondissement de la connaissance et la maîtrise des enjeux revendicatifs pour l'engagement et l'intervention de chaque syndiqué·e ;
- l'acquisition des compétences et des savoirs faire pour participer à la vie syndicale de l'organisation et pour gagner les élections des 2^e et 3^e collèges.

(Ugict.cgt.fr/formation) ou formation@ugict.cgt.fr

SE PRÉSENTER

Tract de syndicalisation « Se syndiquer »

ugict.cgt.fr ► site de la CGT des Ingés, Cadres, Techs et Agents de Maîtrise



S'IMPLANTER

Tracts revendicatifs en fonction de l'actualité

Charte de l'encadrement

Profession ingénieur (charte des ingés)

Professions techniciennes (charte pour les techs)

10 priorités pour les cadres

10 priorités pour les ingénieurs

10 priorités pour les techs

CONSULTER

Modèles de consultation des salarié·e·s :

« Votre travail, comment le voulez-vous ? »

Application Qualité de Vie au travail

syndic
KI

FAIRE CAMPAGNE

6 bonnes raisons de me présenter sur une liste CGT encadrement

Modèle de profession de foi type pour les entreprises privées

Profession de foi type pour la fonction publique

Tract générique personnalisable coloré avec pictos

Formation Ugict-CGT "Mener et gagner les élections des 2^{ème} et 3^{ème} collèges"

S'INFORMER



ugict.cgt.fr/encadrement ➤ mini site de propositions pour un statut de l'encadrement interprofessionnel, garantissant des droits individuels et des protections collectives pour l'encadrement au sens large. Tracts, affiches, consultations et vidéos

ugict.cgt.fr/entreprise ➤ propositions pour redéfinir l'entreprise et le management

ugict.cgt.fr/dossiers ➤ dossiers revendicatifs spécifiques aux ICTAM

droitadadeconnexion.info ➤ le guide du droit à la déconnexion

lenumeriqueautrement.fr ➤ site dédié au numérique

egalite-professionnelle.cgt.fr ➤ site dédié à la l'égalité professionnelle femmes-hommes

syndicoop.fr/kit/themes/environnement ➤ espace dédié à l'activité de l'Ugict-CGT autour des questions environnementales

bilan.reference-syndicale.fr ➤ toutes les activités de l'Ugict-CGT, année par année

Sites des campagnes revendicatives : Réforme de la Fonction Publique, Réforme des retraites, votation loi travail, comparatif ordonnances loi travail ...

S'ORGANISER

Liste des stages de formation syndicale spécifiques et thématiques
➤ ugict.cgt.fr/formation

Statuts type de syndicat Ugict-CGT ➤ ugict.cgt.fr/kit/statuts

Documents adoptés au congrès, bilan d'activité ➤ syndicoop.fr/congres/

oop.fr/
IT





DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE EN DIRECTION DES ICTAM

UNE ACTIVITÉ SYNDICALE PERTINENTE SE STRUCTURE

Les organisations, syndicats CGT à part entière ou sections syndicales spécifiques, permettent aux syndiqué-e-s de débattre de leur situation, de décider par et pour eux-mêmes. S'il n'y a pas de norme générale pour l'organisation interne d'un syndicat, celle-ci dépend du type et de la taille de l'établissement, de l'état des relations sociales, du nombre et de la diversité des adhérent-e-s etc. Elle doit pouvoir évoluer en fonction des besoins. En revanche, le fonctionnement doit remplir un certain nombre d'objectifs :

- Favoriser la démocratie, l'intervention des syndiqué-e-s, et donc leur information et leur participation effective aux décisions.
- Assurer une répartition des tâches efficace et tenant compte des capacités et souhaits d'investissement de chaque adhérent-e.
- Permettre la prise en compte par le syndicat de tous les secteurs de l'entreprise, de toutes les catégories de salarié-e-s qu'il a vocation à organiser et élaborer les revendications spécifiques et construire la mobilisation pour obtenir leurs satisfactions.

Il n'y a pas non plus de règle absolue pour la mise en place et la forme d'une organisation spécifique aux ingés, cadres et techs : **ainsi, à l'instar de toute création de syndicat CGT, elle doit résulter de la décision des intéressé-e-s et servir avant tout au développement revendicatif, à la démocratie et à la construction du rapport de forces.** Mais à l'expérience, une activité durable dans les catégories ICTAM nécessite une organisation autonome, c'est-à-dire en capacité de s'exprimer, de décider et d'agir par elle-même. La coordination avec le syndicat CGT des ouvrier-e-s et employé-e-s est indispensable : là encore, il faut élaborer collectivement les modalités pour faire converger les revendications et les actions.

Collectif Ugict-CGT

Pour amorcer une activité en direction des ICTAM, un collectif Ugict-CGT au sein du syndicat permet de commencer un travail de façon souple. Il s'agit d'un dispositif transitoire qui doit déboucher sur une section ou un syndicat Ugict-CGT.

Section Ugict-CGT

La section Ugict-CGT au sein du syndicat permet d'apporter un espace de discussion et d'élaboration des cahiers revendicatifs des ICTAM. Il convient d'être vigilant au fléchage de militant·e·s qui mènent l'animation de l'activité spécifique pour en garantir la pérennité. Il est souhaitable de reconnaître la section et son fonctionnement dans les statuts du syndicat.

Syndicat Ugict-CGT

En cas de forte concentration d'ICTAM et/ou d'un nombre significatif d'ICTAM syndiqué·e·s dans l'entreprise, l'administration, le site et/ou dans le syndicat CGT, cette solution garantit la pérennité du travail et de l'engagement des militant·e·s. S'il existe déjà un syndicat CGT qui couvre le périmètre des ouvrier·e·s et employé·e·s, il convient de travailler à la coordination entre les deux syndicats, avec des échanges très réguliers (une partie des CE ou bureaux communs par exemple...) et une charte de vie commune.

Un syndicat peut disposer d'une personnalité civile (qui autorise l'ouverture d'un compte bancaire donne la capacité d'engager une procédure judiciaire). S'il n'est pas exigé un nombre minimal d'adhérent·e·s, en revanche, le dépôt de statuts en mairie nécessite la désignation d'au moins 2 responsables (le secrétaire général et le trésorier).

Voir le modèle de statuts type sur ugict.cgt.fr/kit/statuts

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF TERRITORIAL

La syndicalisation de masse et de classe que s'est fixée pour objectif la CGT, afin d'être représentative de tout le salariat et de gagner un rapport de forces suffisant pour la satisfaction des revendications, nécessite un travail sur le long cours pour l'unification du salariat. Pour éléver le rapport de forces, il faut mieux construire la convergence entre ouvriers et employés, mais aussi entre ICTAM, eux-mêmes. Pour être pertinente, cette convergence doit être professionnelle et interprofessionnelle. Cela veut dire que nous devons réfléchir à la structuration de proximité adéquate pour permettre aux syndiqué·e·s d'un même territoire de pouvoir se rencontrer, échanger, élaborer ensemble leurs revendications, leurs moyens d'action, à l'heure où le fait métropolitain et les pôles d'excellences territoriaux croissent et sont loin d'être sans incidence sur leur quotidien. La création d'une Commission Départementale Ugict-CGT au niveau de l'Union Départementale et/ou d'un collectif au niveau de l'Union Locale, d'un référent Ugict-CGT dans les comités régionaux, ou bien encore d'un syndicat multiprofessionnel de territoire s'inscrit dans cette démarche de convergence.

Objectif

Construire un dispositif Ugict-CGT territorial (commissions départementales ou collectifs départementaux...) qui soit :

- un espace d'échanges interprofessionnels,
- un espace de vie syndicale collective parmi les ICTAM du territoire afin qu'il n'y ait pas d'isolé·e·s sur le périmètre concerné,
- un outil d'aide aux organisations pour le travail spécifique aux ICTAM,
- un outil de déploiement pour la syndicalisation des ICTAM.

Les enjeux d'un dispositif Ugict-CGT territorial

Ce dispositif qui vise à impulser l'activité spécifique au plan territorial a les responsabilités suivantes :

Au plan des syndicats :

- aider les syndicats à mener une activité spécifique partout où il y a des ICTAM,
- aider dans le cadre de la politique de cadres à ce que les militants ICTAM se tournent vers leurs collègues (formation),
- participer à des campagnes pour les élections professionnelles.

Au plan de l'union départementale ou du territoire concerné :

- identifier l'implantation des ICTAM sur les territoires et les professions les plus représentés,
- identifier les résultats électoraux,
- faire des plans de travail,
- aider au déploiement de toute la CGT sur les zones à forte concentration d'ICTAM,
- contribuer à la réflexion sur les enjeux économiques et sociaux du territoire,
- aider à anticiper et à échanger sur les stratégies patronales et le rôle et la place des ICTAM,
- apport dans le journal de l'union départementale ou lettre ICTAM du département,
- diffuser les supports Ugict-CGT pour les campagnes ou initiatives actions.

Le pôle Vie syndicale de l'Ugict-CGT peut vous aider sur l'analyse de votre terrain et/ou sur la construction des plans de travail.

Vous pouvez aussi vous abonner à l'Activité Spécifique de la Semaine (syndicoop.fr/a2s) et à La Lettre de l'Ugict-CGT (ugict.cgt.fr) pour recevoir directement les informations, outils pratiques et publications de fond.

Contacts

Demandes générales

ugict.cgt.fr/contact | contact@ugict.cgt.fr
01 55 82 83 40

Développement et initiatives

sec.general@ugict.cgt.fr

Vie syndicale et formation

orga@ugict.cgt.fr | 01 55 82 83 42
formation.syndicale@ugict.cgt.fr
ugict.cgt.fr/formation

Revendicatif et actualité

revendicatif@ugict.cgt.fr | 01 55 82 83 43
ugict.cgt.fr/dossiers

Options

options@cgt.fr | ugict.cgt.fr/options

Communication et initiatives

communication@ugict.cgt.fr

Créez un site sur reference-syndicale.fr

Créez un compte syndicoop.fr, plateforme syndicale et coopérative.

Suivez l'actualité sur syndicoop.info



ugict.cgt.fr | syndicoop.fr



facebook.com/UGICT



Ingés Cadres Techs CGT



@CGTCadresTechs



@ugictcgt



UGICT CGT